



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

femmes

Question au Gouvernement n° 842

Texte de la question

EMPLOI DES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Arlette Grosskost, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Arlette Grosskost. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Madame la ministre, j'aimerais vous parler de l'emploi des femmes et particulièrement de leur taux d'activité. Celui-ci, à en croire les derniers chiffres connus, est de 45 % en moyenne nationale. Alors que traditionnellement ma région, l'Alsace, se singularisait par une moindre présence féminine dans l'emploi, une étude régionale récemment publiée par l'INSEE fait désormais apparaître un taux d'activité des femmes supérieur à ladite moyenne nationale.

Le temps partiel et la formation sont certainement les deux clés qui auront permis le développement de l'emploi féminin dans ma région, comme dans le reste du pays. L'effort dans ce domaine mérite d'être poursuivi. Encore convient-il d'approfondir la réflexion sur l'articulation des temps de vie afin de concilier travail, formation et charges familiales.

Pour renforcer encore l'activité des femmes, que ce soit dans le cadre d'un premier poste ou dans celui d'un retour à l'emploi, il est tout aussi important d'analyser les conséquences des politiques publiques menées dans le domaine de l'emploi des femmes. Pouvez-vous, madame la ministre, nous informer des mesures que vous envisagez pour renforcer l'activité des femmes dans le monde du travail, et plus particulièrement pour celles qui ont une faible qualification, dans le but bien compris de privilégier l'emploi par rapport à l'assistanat ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Mme Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle. Vous avez raison, madame la députée : la France a besoin de tous ses talents et notre compétitivité économique désormais dépend très largement tout à la fois du savoir, de la formation et de la compétence. Oui, les femmes sont au cœur de ce défi. Vous avez rappelé à juste raison que leur taux d'activité est aujourd'hui de 45,6 %, ce qui, dans la géographie européenne de l'emploi au féminin, est un chiffre particulièrement élevé.

Mais il ne faut pas oublier pour autant, vous le savez parfaitement, les obstacles à l'emploi ni les difficultés de déroulement de carrière, qui privent nombre de nos concitoyennes de cette performance au féminin dont la France a besoin.

Quel est donc l'objectif ? De tirer naturellement le meilleur parti, pour les femmes elles-mêmes et pour l'économie moderne, de toutes les marges de progression qu'elles représentent par leur travail en termes de

productivité et de croissance, et ce au moment même où, à l'invitation du Premier ministre, le Gouvernement prend une initiative forte dans le domaine de l'emploi. Sans oublier le fait que la France sera bientôt privée de centaines de milliers de compétences du fait du départ en retraite de très nombreux actifs. A cela s'ajoute une troisième raison : les objectifs de Lisbonne qui nous obligent à augmenter le taux d'activité.

Quelles réponses pouvons-nous apporter ? Elles sont multiples, je n'en citerai que deux.

Le dialogue social engagé depuis des mois sur ce sujet devrait, je l'espère, aboutir assez rapidement et répondre à vos préoccupations, notamment pour ce qui touche au déroulement des carrières et à l'articulation des temps de vie. Je sais combien vous êtes attachée à cette question du temps partiel, effectivement très importante. Je me suis du reste rendue, avec les partenaires sociaux, en Suède et en Finlande afin d'y examiner les bonnes pratiques et les solutions susceptibles d'être importées dans notre pays.

La deuxième réponse, c'est évidemment le droit individuel à la formation. Là est la clé du changement : c'est la culture de la compétence, qui devrait prioritairement bénéficier aux femmes. Nous devons faire en sorte que notre modèle social français soit de plus en plus fondé sur l'innovation sociale, la croissance et la performance au féminin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 842

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 octobre 2003